

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00503

Numéro SIREN : 377 509 260

Nom ou dénomination : ALX TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2021 sous le numéro de dépôt 4512



Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

JLM/1990 B 00503
ALX TECHNOLOGIES
Parc Euréka
302 RUE DE THOR
34000 MONTPELLIER

Nos références : JLM/1990 B 00503

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : ALX TECHNOLOGIES

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Parc Euréka
302 RUE DE THOR
34000 MONTPELLIER

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 377509260 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 07/04/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/4512, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/09/2020

Récépissé délivré le 12/04/2021

Le greffier



DUPICATA CERTIFIÉ CONFORME
AUTENTIC

Comptes annuels

MINISTRE DE COMMERCE
GREFFE

- 7 AVR. 2021

ARRIVÉE COURRIER

Bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

	Bruit	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	40 077	32 808	7 269	6 156
Fonds commercial	231 500	92 600	138 900	162 050
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	48 773	31 523	17 250	21 703
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	13 646	12 197	1 449	1 768
Autres immobilisations corporelles	243 794	154 790	89 004	100 290
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	57 777	3 992	53 785	53 785
ACTIF IMMOBILISE	635 566	327 910	307 656	345 751
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	747 865	71 305	676 560	634 148
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	847 900	89 701	758 199	634 777
Marchandises	177 847	32 460	145 387	81 876
Avances et acptes versés	3 956		3 956	59 460
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 659 603		1 659 603	994 883
Autres créances	265 092		265 092	268 595
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	300 192	16 843	283 349	297 636
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 879 094		1 879 094	3 770 908
Charges constatées d'avance	81 686		81 686	71 195
ACTIF CIRCULANT	5 963 236	210 310	5 752 926	6 813 479
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	6 598 802	538 220	6 060 583	7 159 230

Bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
PASSIF		
Capital		
Capital	100 000	100 000
dont versé	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		1 604 603
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 066 022	2 963 653
Report à nouveau		
Résultat		
Résultat de l'exercice	883 939	997 766
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 059 961	5 676 022
Provisions pour risques	293 175	231 345
Provisions pour charges		
PROVISIONS	293 175	231 345
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		31
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 243	1 830
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	702 977	450 926
Dettes fiscales et sociales	371 953	294 065
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	340 688	277 952
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	272 586	227 058
DETTES	1 707 447	1 251 863
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 060 583	7 159 230

Compte de résultat SAS ALX TECHNOLOGIES

DUPLICATA CERTIFIÉ CONSOLIDÉ

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France	547 538	669 594
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	5 299 331	5 393 821
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	1 380 364	1 249 248
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	7 227 233	7 312 664
Production stockée	64 492	186 440
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		500
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	530 484	432 960
Autres produits	538	4
Total des produits d'exploitation	7 822 748	7 932 568
Achats de marchandises	309 242	338 938
Variation de stock de marchandises	-77 698	-10 152
Achats matières premières et autres approvisionnements	2 930 157	2 915 085
Variation de stock de mat. premières & autres approv.	-35 206	-17 439
Autres achats & charges externes	1 277 545	1 311 105
Impôts, taxes et versements assimilés	77 077	81 051
Salaires et Traitements	1 228 140	1 082 233
Charges sociales	459 813	418 296
Dotations aux amortissements sur immobilisations	57 474	54 455
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	193 466	254 976
Dotations d'exploitation aux provisions	291 475	231 345
Autres charges	8 510	51 550
Total des charges d'exploitation	6 719 995	6 711 443
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 102 753	1 221 125
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	9 899	10 756
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change	109	9
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	10 008	10 765
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions	14 287	2 556
Intérêts & charges assimilées	6 146	5 748
Différences négatives de change	176	218
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	20 609	8 523
RESULTAT FINANCIER	-10 601	2 242
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 092 152	1 223 367

Compte de résultat SAS ALX TECHNOLOGIES

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 690
Produits exceptionnels sur opération en capital	13 000	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	45 272	
Total produits exceptionnels	58 272	8 690
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	405	3 039
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 314	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	1 700	
Total charges exceptionnelles	49 420	3 039
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 853	5 651
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	217 066	231 252
TOTAL DES PRODUITS	7 891 028	7 952 023
TOTAL DES CHARGES	7 007 090	6 954 257
BENEFICE OU PERTE	883 939	997 766

Annexe SAS ALX TECHNOLOGIES

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques		x	
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement			x
- Fonds commercial	x		
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours	x		
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs	x		
- Dépréciation des stocks	x		
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions	x		
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		

Annexe SAS ALX TECHNOLOGIES

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices	x		
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale	x		
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés			x
- Engagements financiers reçus			x
- Crédit-bail	x		
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables SAS ALX TECHNOLOGIES

DUPLICATA CERTIFIÉE CONFORME

A L'ORDRE

Désignation de la société : SAS ALX TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2020, dont le total est de 6 060 583 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 883 939 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Règles générales**

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables SAS ALX TECHNOLOGIES

DUPLICATA CERTIFIÉE CONFORME
AUX
RÈGLES

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS ALX TECHNOLOGIES, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN


 DUPLICATE CERTIFIQUE

Actif immobilisé

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	266 436	5 141		271 577
Immobilisations incorporelles	266 436	5 141		271 577
- Terrains	48 773			48 773
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 048	598		13 646
- Installations générales, agencements aménagements divers	137 431	8 244		145 675
- Matériel de transport	7 003		264	6 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 983	5 397		91 379
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	292 238	14 238	264	306 213
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 777			57 777
Immobilisations financières	57 777			57 777
ACTIF IMMOBILISE	616 451	19 379	264	635 566

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

DUPLICATE CERTIFIÉ CONFORME

Détail des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
--	----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 141	14 238		19 379
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 141	14 238		19 379

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		264		264
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		264		264

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

	30/09/2020
Éléments achetés	
Éléments reçus en apport	231 500
Total	231 500

Le fonds commercial a une durée d'utilisation limitée. Il a été décidé d'amortir ce fonds sur 10 ans.

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES


 DUPLICATA CERTIFIÉE CONFORME
 ALX

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur au début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	98 230	27 178		125 408
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 070	4 453		31 523
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gén. agenc. aménagements constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	11 280	917		12 197
Inst. gén. agencements et aménag. divers	63 016	12 403		75 420
Matériel de transport	3 864	1 310	264	4 910
Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 247	11 148		74 460
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	168 478	30 231	264	198 510
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	266 708	57 409	264	323 918

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

Actif circulant

DUPLICATE CERTIFIÉ CONFORME

ALX TECHNOLOGIES

Détail des créances et échéances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	57 777		57 777
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 659 603	1 659 603	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	1 939	1 939	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	46 564	46 564	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers	90 200	90 200	
Groupe et associés	126 291	126 291	
Débiteurs divers	99	99	
Charges constatées d'avance	81 686	81 686	
Total	2 064 157	2 006 381	57 777
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

INFORMATION FINANCIERE
ALX TECHNOLOGIES

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 992			3 992
Stocks	245 415	193 466	245 415	193 466
Créances et Valeurs mobilières	10 691	14 287	8 135	16 843
Total	260 099	207 754	253 550	214 302

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		193 466	253 550	
Financières		14 287		
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

	Montant
Dépréciation des stocks	193 466
TOTAL	193 466

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	84 183
Dettes provis. pr congés à payer	61 873
Personnel - autres charges à payer	119 959
Charges sociales s/congés à payer	23 716
Charges sociales - charges à payer	24 636
Etat - autres charges payer	9 087
R.r.r. accorder et avoirs tabl.	195 047
Total	518 502

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

DUPLICATA CERTIFIÉE CONFORME

ALX

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	696
Fournisseurs - rrr à obtenir	99
Charges sociales - produits à recev	1 939
Etat - produits à recevoir	90 200
Banque - intérêts courus à recevoir	17 297
Total	110 231

Capitaux propres**Composition du capital**

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	3 000	33,33
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	3 000	33,33

Le capital social d'un montant de 100 000 euros est décomposé en 3000 titres d'une valeur nominale de 33.33 €.

La société a procédé à la distribution d'un dividende de 2 500 000 euros au cours de l'exercice.

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

DUPLICATE CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		1 700			1 700
Garanties données aux clients	231 345	291 474	231 344		291 475
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	231 345	293 174	231 344		293 175

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation	484 941	484 895
Financières	14 287	
Exceptionnelles	1 700	

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES**Dettes****Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	702 977	702 977		
Dettes fiscales et sociales	371 953	371 953		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés				
Autres dettes	340 688	340 688		
Produits constatés d'avance	272 586	272 586		
Total	1 688 204	1 688 204		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de Régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	81 686		
Total	81 686		

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

DUPLICATE DE L'ORIGINAL

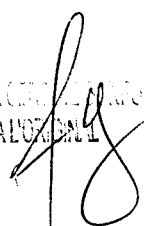
ALX TECHNOLOGIES

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	272 586		
Total	272 586		

Informations relatives au compte de résultat SAS ALX TECHNOLOGIES

EXERCICE 2020
ALX TECHNOLOGIES


Résultat financier

	30/09/2020	30/09/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 899	10 756
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	109	9
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	10 008	10 765
Dotations financières aux amortissements et provisions	14 287	2 556
Intérêts et charges assimilées	6 146	5 748
Différences négatives de change	176	218
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	20 609	8 523
Résultat financier	-10 601	2 242

Charges et Produits exceptionnels**Détail du résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	366	
Autres charges	47 314	
Provisions pour risques et charges	1 700	
Produits des cessions d'éléments d'actif		13 000
Transfert de charges		45 272
Charges sur exercices antérieurs	39	
TOTAL	49 420	58 272

Informations relatives au compte de résultat SAS ALX TECHNOLOGIES

DUPLICATE CERTIFIÉ CONFORME
ALX TECHNOLOGIES

Résultat et impôts sur les bénéfices

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS ALX TECHNOLOGIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GDLX. L'option a été renouvelée en date du 01/10/2019.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Produits de l'exercice : 126 595 euros

Charges de l'exercice : 343 661 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

La charge d'impôt supportée par la société est identique à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

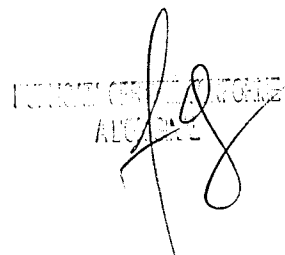
Autres informations SAS ALX TECHNOLOGIES**AUTRES INFORMATIONS****Effectifs**

Effectif moyen du personnel : 29 personnes.

INFORMATION CERTIFIÉE CONFORME
ARTICLE 11

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	20	
Ouvriers		
Total	29	

Autres informations SAS ALX TECHNOLOGIES

Engagements financiers


Expert-comptable
ALX

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				195 326	195 326
Cumul exercices antérieurs				97 444	97 444
Dotations de l'exercice				31 513	31 513
Amortissements				128 957	128 957
Cumul exercices antérieurs				128 478	128 478
Exercice				50 138	50 138
Redevances payées				178 616	178 616
A un an au plus				18 239	18 239
A plus d'un an et cinq ans au plus				28 611	28 611
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				46 850	46 850
Valeur résiduelle				16 476	16 476
Montant pris en charge dans l'exercice				45 904	45 904

Autres informations SAS ALX TECHNOLOGIES**Engagements de retraite**

La société n'a pas provisionné de montant au bilan au titre des indemnités de départ à la retraite.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 190 820 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2010-2012)

Signature
ALX TECHNOLOGIES



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

ALX TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
302 rue de Thor
Parc Euréka
34000 Montpellier

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALX TECHNOLOGIES** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice

professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

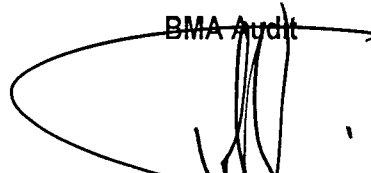
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

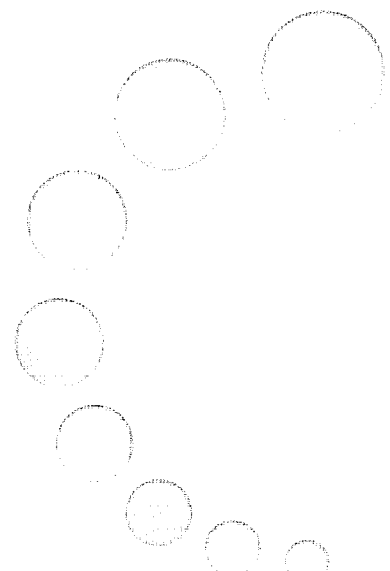
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 1^{er} mars 2021

Le commissaire aux comptes

BMA Audit

Thomas Villesseche



Bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	40 077	32 808	7 269	6 156
Fonds commercial	231 500	92 600	138 900	162 050
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	48 773	31 523	17 250	21 703
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	13 646	12 197	1 449	1 768
Autres immobilisations corporelles	243 794	154 790	89 004	100 290
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	57 777	3 992	53 785	53 785
ACTIF IMMOBILISE	635 566	327 910	307 656	345 751
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	747 865	71 305	676 560	634 148
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	847 900	89 701	758 199	634 777
Marchandises	177 847	32 460	145 387	81 876
Avances et acptes versés	3 956		3 956	59 460
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 659 603		1 659 603	994 883
Autres créances	265 092		265 092	268 595
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	300 192	16 843	283 349	297 636
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 879 094		1 879 094	3 770 908
Charges constatées d'avance	81 686		81 686	71 195
ACTIF CIRCULANT	5 963 236	210 310	5 752 926	6 813 479
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	6 598 802	538 220	6 060 583	7 159 230

Bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
PASSIF		
Capital		
Capital	100 000	100 000
dont versé	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		1 604 603
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 066 022	2 963 653
Report à nouveau		
Résultat		
Résultat de l'exercice	883 939	997 766
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 059 961	5 676 022
Provisions pour risques	293 175	231 345
Provisions pour charges		
PROVISIONS	293 175	231 345
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		31
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 243	1 830
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	702 977	450 926
Dettes fiscales et sociales	371 953	294 065
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	340 688	277 952
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	272 586	227 058
DETTES	1 707 447	1 251 863
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 060 583	7 159 230

Compte de résultat SAS ALX TECHNOLOGIES

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France	547 538	669 594
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	5 299 331	5 393 821
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	1 380 364	1 249 248
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	7 227 233	7 312 664
Production stockée	64 492	186 440
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		500
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	530 484	432 960
Autres produits	538	4
Total des produits d'exploitation	7 822 748	7 932 568
Achats de marchandises	309 242	338 938
Variation de stock de marchandises	-77 698	-10 152
Achats matières premières et autres approvisionnements	2 930 157	2 915 085
Variation de stock de mat. premières & autres approv.	-35 206	-17 439
Autres achats & charges externes	1 277 545	1 311 105
Impôts, taxes et versements assimilés	77 077	81 051
Salaires et Traitements	1 228 140	1 082 233
Charges sociales	459 813	418 296
Dotations aux amortissements sur immobilisations	57 474	54 455
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	193 466	254 976
Dotations d'exploitation aux provisions	291 475	231 345
Autres charges	8 510	51 550
Total des charges d'exploitation	6 719 995	6 711 443
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 102 753	1 221 125
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	9 899	10 756
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change	109	9
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	10 008	10 765
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions	14 287	2 556
Intérêts & charges assimilées	6 146	5 748
Différences négatives de change	176	218
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	20 609	8 523
RESULTAT FINANCIER	-10 601	2 242
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 092 152	1 223 367

Compte de résultat SAS ALX TECHNOLOGIES

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 690
Produits exceptionnels sur opération en capital	13 000	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	45 272	
Total produits exceptionnels	58 272	8 690
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	405	3 039
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 314	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	1 700	
Total charges exceptionnelles	49 420	3 039
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 853	5 651
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	217 066	231 252
TOTAL DES PRODUITS	7 891 028	7 952 023
TOTAL DES CHARGES	7 007 090	6 954 257
BENEFICE OU PERTE	883 939	997 766

Règles et méthodes comptables SAS ALX TECHNOLOGIES

Désignation de la société : SAS ALX TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2020, dont le total est de 6 060 583 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 883 939 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables SAS ALX TECHNOLOGIES

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS ALX TECHNOLOGIES, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES**INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN****Actif immobilisé**

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	266 436	5 141		271 577
Immobilisations incorporelles	266 436	5 141		271 577
- Terrains	48 773			48 773
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 048	598		13 646
- Installations générales, agencements aménagements divers	137 431	8 244		145 675
- Matériel de transport	7 003		264	6 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 983	5 397		91 379
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	292 238	14 238	264	306 213
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 777			57 777
Immobilisations financières	57 777			57 777
ACTIF IMMOBILISE	616 451	19 379	264	635 566

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES**Détail des immobilisations**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 141	14 238		19 379
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 141	14 238		19 379
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		264		264
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		264		264

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

	30/09/2020
Éléments achetés	
Éléments reçus en apport	231 500
Total	231 500

Le fonds commercial a une durée d'utilisation limitée. Il a été décidé d'amortir ce fonds sur 10 ans.

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	98 230	27 178		125 408
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 070	4 453		31 523
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gén. agenc. aménagements constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	11 280	917		12 197
Inst. gén. agencements et aménag. divers	63 016	12 403		75 420
Matériel de transport	3 864	1 310	264	4 910
Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 247	11 148		74 460
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	168 478	30 231	264	198 510
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	266 708	57 409	264	323 918

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES**Actif circulant****Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	57 777		57 777
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 659 603	1 659 603	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	1 939	1 939	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	46 564	46 564	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers	90 200	90 200	
Groupe et associés	126 291	126 291	
Débiteurs divers	99	99	
Charges constatées d'avance	81 686	81 686	
Total	2 064 157	2 006 381	57 777
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 992			3 992
Stocks	245 415	193 466	245 415	193 466
Créances et Valeurs mobilières	10 691	14 287	8 135	16 843
Total	260 099	207 754	253 550	214 302
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		193 466	253 550	
Financières		14 287		
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

	Montant
Dépréciation des stocks	193 466
TOTAL	193 466

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	84 183
Dettes provis. pr congés à payer	61 873
Personnel - autres charges à payer	119 959
Charges sociales s/congés à payer	23 716
Charges sociales - charges à payer	24 636
Etat - autres charges payer	9 087
R.r.r. accorder et avoirs tabl.	195 047
Total	518 502

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	696
Fournisseurs - rrr à obtenir	99
Charges sociales - produits à recev	1 939
Etat - produits à recevoir	90 200
Banque - intérêts courus à recevoir	17 297
Total	110 231

Capitaux propres**Composition du capital**

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	3 000	33,33
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	3 000	33,33

Le capital social d'un montant de 100 000 euros est décomposé en 3000 titres d'une valeur nominale de 33.33 €.

La société a procédé à la distribution d'un dividende de 2 500 000 euros au cours de l'exercice.

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		1 700			1 700
Garanties données aux clients	231 345	291 474	231 344		291 475
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	231 345	293 174	231 344		293 175

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation	484 941	484 895
Financières	14 287	
Exceptionnelles	1 700	

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES**Dettes****Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	702 977	702 977		
Dettes fiscales et sociales	371 953	371 953		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	340 688	340 688		
Produits constatés d'avance	272 586	272 586		
Total	1 688 204	1 688 204		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de Régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	81 686		
Total	81 686		

Informations relatives au bilan SAS ALX TECHNOLOGIES**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	272 586		
Total	272 586		

Informations relatives au compte de résultat SAS ALX TECHNOLOGIES**Résultat financier**

	30/09/2020	30/09/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 899	10 756
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	109	9
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	10 008	10 765
Dotations financières aux amortissements et provisions	14 287	2 556
Intérêts et charges assimilées	6 146	5 748
Différences négatives de change	176	218
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	20 609	8 523
Résultat financier	-10 601	2 242

Charges et Produits exceptionnels**Détail du résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	366	
Autres charges	47 314	
Provisions pour risques et charges	1 700	
Produits des cessions d'éléments d'actif		13 000
Transfert de charges		45 272
Charges sur exercices antérieurs	39	
TOTAL	49 420	58 272

Informations relatives au compte de résultat SAS ALX TECHNOLOGIES**Résultat et impôts sur les bénéfices**

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS ALX TECHNOLOGIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GDLX. L'option a été renouvelée en date du 01/10/2019.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
Produits de l'exercice : 126 595 euros

Charges de l'exercice : 343 661 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

La charge d'impôt supportée par la société est identique à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations SAS ALX TECHNOLOGIES**AUTRES INFORMATIONS****Effectifs**

Effectif moyen du personnel : 29 personnes.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	20	
Ouvriers		
Total	29	

Autres informations SAS ALX TECHNOLOGIES

*Engagements financiers***Crédit-Bail**

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				195 326	195 326
Cumul exercices antérieurs				97 444	97 444
Dotations de l'exercice				31 513	31 513
Amortissements				128 957	128 957
Cumul exercices antérieurs				128 478	128 478
Exercice				50 138	50 138
Redevances payées				178 616	178 616
A un an au plus				18 239	18 239
A plus d'un an et cinq ans au plus				28 611	28 611
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				46 850	46 850
Valeur résiduelle				16 476	16 476
Montant pris en charge dans l'exercice				45 904	45 904

Autres informations SAS ALX TECHNOLOGIES

Engagements de retraite

La société n'a pas provisionné de montant au bilan au titre des indemnités de départ à la retraite.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 190 820 euros
Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2010-2012)

ALX TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Parc EUREKA – 302 rue de Thor
34000 Montpellier
RCS MONTPELLIER 377 509 260

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 15 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le 15 mars à neuf heures,

Les associés de la société ALX TECHNOLOGIES, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social à Montpellier, sur convocation écrite du Président conformément aux dispositions statutaires.

La société BMA AUDIT, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Frédéric GAUCH, représentant de la société GDLX, préside la séance ;

Sont présents ou représentés :

- La société GDLX SAS, représentée par Monsieur Frédéric GAUCH,
Titulaire de 2 995 actions..... 2 995 actions
- Monsieur Frédéric GAUCH,
Titulaire de 5 actions..... 5 actions

Total 3 000 actions

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence de l'assemblée ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- La copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;

- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le texte des projets de résolutions proposées, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2020,
- Quitus au Président,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé,
- Approbation desdites conventions,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président donne lecture du rapport du commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale exonère le Président de l'établissement du rapport de gestion.

Après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, elle approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 40 144 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 12 445 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 883 939 euros de la manière suivante :

- Origine	
• Bénéfice total de l'exercice	883 939 €
• Autres réserves	3 066 022 €
Soit un total à répartir de	3 949 961 €
- Affectation	
• Distribution de dividendes pour	883 939 €
• Affectation en Autres réserves pour	3 066 022 €
Au total	3 949 961 €

Après affectation le poste « autres réserves » se trouve, à présent, porté à hauteur de 3 066 022 euros.

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

ANNEE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDE		
30 septembre 2019	2 500 000 €		
30 septembre 2018	60 000 €		
30 septembre 2017	60 000 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
La société GDLX SAS
Représentée par Monsieur Frédéric GAUCH

